

Nombre de Conseillers
en exercice : 22
Présents : 14
Volants : 16

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt cinq

Le : 8 octobre

Le Conseil Municipal de COLAYRAC-SAINT CIRQ

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire

à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PASCAL DE SERMET

date de la convocation du Conseil Municipal : 03/10/2025

PRESENTS : MM. PASCAL DE SERMET – CLAUDE DULIN - ANNIE THEPAUT – MICHEL BAUVY – FREDERIC DUJARDIN – ~~JEAN-PIERRE ANTONIOLI~~ – NATHALIE ANZELIN – BENOIT AURICES – GILLES BALDAN – JEREMY BANOS – MAGALI CAMINADE – ~~DOMINIQUE DECUPPER~~ – ~~VALERIE DELBOS GREGOIRE~~ – ~~LOÏC HERVOCHE~~ – ORLANE LIRIA – MARINE MAZZACATO – MICHELE MICHALSKI – AUDREY MORET – ~~PAOLA NERIA~~ – RAOUL ROUDET – JEAN-MARIE VANZEMBERG – ~~GHISLAINE VICO~~

ABSENTS : M. ANTONIOLI – M. DECUPPER - MME DELBOS GREGOIRE - M. HERVOCHE – MME NERIA – MME VICO

PROCURATIONS :

M. BALDAN AYANT DONNE POUVOIR A M. BAUVY

MME LIRIA AYANT DONNE POUVOIR A MM. DE SERMET

Monsieur Jérémy BANOS a été élu secrétaire,

OBJET

**Dénomination de la
maison de santé
pluriprofessionnelle**

Monsieur le Maire expose qu'une demande a été adressée à Madame la veuve de feu Jean FRANCOIS-PONCET afin de recueillir son accord pour dénommer « Jean FRANCOIS-PONCET » la maison de santé pluriprofessionnelle de Colayrac – Saint Cirq, actuellement en cours de construction.

Qu'il convient de rappeler la biographie de Jean FRANCOIS-PONCET :

Né le 8 décembre 1928 à Paris

Décédé le 18 juillet 2012 à Paris

Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères en 1976

Sénateur du Lot-et-Garonne de 1983 à 2011

Ministre des affaires étrangères de 1978 à 1981

AR Prefecture

047-214700692-20251008-D2025100802-DE
Reçu le 13/10/2025

Fils de l'ambassadeur et académicien André François-Poncet en poste à Berlin puis à Rome dans l'entre-deux-guerres, connu pour avoir alerté le gouvernement français sur le péril montant du nazisme, Jean François-Poncet passe sa jeunesse à l'étranger au gré des nominations de son père. Il parle couramment l'anglais et l'allemand, fréquente le collège Rondeau-Montfleury à la Tronche, la Faculté de droit et l'Institut d'études politiques de Paris, les universités américaines de Wesleyan et Tufts. Docteur ès sciences économiques, licencié en droit et master of Arts, Jean François-Poncet sort major de sa promotion à l'ENA en 1955. Cette même année, il fait son stage au cabinet de Maurice Faure alors secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. Dans ce cadre, il effectue de nombreux séjours dans le Lot dont le ministre est député. De 1956 à 1958, auprès de Maurice Faure dont il intègre le cabinet, Jean François-Poncet suit l'élaboration du traité de Rome en qualité de secrétaire général de la délégation française chargée de négocier les traités du Marché commun et de l'Euratom. Cet événement marque le début d'un engagement européen qui ne se démentira jamais.

Nommé premier secrétaire d'ambassade à Rabat en 1961 puis sous-directeur d'Afrique à l'administration centrale en 1963, Jean François-Poncet ne renonce pas pour autant à sa passion de la politique qu'il considère comme une « alchimie secrète », une « envie tellurique », un « impératif intime ». Lors des élections législatives de 1967, parrainé par son mentor Maurice Faure, Jean François-Poncet est fermement décidé à conquérir le siège de député de la première circonscription du Lot-et-Garonne après s'être installé dans le village de Lusignan-Grand avec son épouse. Sa première bataille électorale est un échec. Malgré une campagne très dynamique, le candidat du Centre démocrate perd le scrutin au second tour face à l'ancien ministre radical Jacques Bordeneuve qui a bénéficié du report des voix de gauche et de son image de candidat local. Cet échec ne le décourage nullement : Jean François-Poncet crée aussitôt le club « Avenir 47 », association pour la défense et la promotion du Lot-et-Garonne. La même année, il remporte largement le siège de conseiller général du canton de Laplume, commune aux portes d'Agen. L'année suivante, il se présente à nouveau aux élections législatives de juin 1968 alors que l'Assemblée nationale a été dissoute par le général de Gaulle. Même s'il améliore son score de 1967, Jean François-Poncet, qui ne défend aucun parti, est à nouveau battu : le candidat giscardien soutenu par l'UDR est largement élu face au candidat communiste.

Malgré son affectation comme premier secrétaire d'ambassade à Téhéran, Jean François-Poncet revient régulièrement dans le Lot-et-Garonne pour renforcer son implantation locale. En 1971, déçu par les propositions que lui fait le Quai d'Orsay, il quitte la diplomatie et prend la présidence de la société Carnaud et Forges de Basse-Indre, entreprise d'emballages métalliques appartenant à la famille Wendel, avec laquelle il est lié par son épouse, Marie-Thérèse de Mitry. Il y reste jusqu'en 1975, date à laquelle il réintègre le Quai d'Orsay. Ce tournant professionnel permet à l'élus local d'entretenir son capital politique dans le Lot-et-Garonne. Elu au Conseil général à mi-mandat du fait de la démission de son prédécesseur, Jean François-Poncet se représente aux élections cantonales de 1970. Il est largement élu, puis réélu en 1976, en 1982 et en 1988, prenant la présidence de l'assemblée départementale dès 1978.

.../...JB

AR Prefecture

047-214700692-20251008-D2025100802-DE
Reçu le 13/10/2025

L'arrivée de Valéry Giscard d'Estaing au pouvoir le propulse sur le devant de la scène politique. Le président est séduit par l'élus local, centriste, européen convaincu et connu pour s'être opposé à la politique européenne du général de Gaulle. En janvier 1976, Jean François-Poncet est nommé secrétaire d'Etat aux affaires étrangères auprès du ministre Jean Sauvagnargues, fonction qu'il exerce jusqu'en juillet 1976. A cette date, le président de la République le désigne comme secrétaire général de l'Elysée puis, à partir de novembre 1978, comme ministre des Affaires étrangères dans le gouvernement de Raymond Barre. Jean François-Poncet se révèle un inlassable défenseur de l'Europe et de la paix, notamment au Moyen-Orient où il effectue de nombreux voyages.

En octobre 1983, Jean François-Poncet se présente pour la première fois aux élections sénatoriales dans son département d'adoption sous l'étiquette UDF. Il est élu dès le premier tour avec 50,5% des voix. Cette victoire se prolonge au deuxième tour où il parvient à faire élire son colistier, Raymond Soucaret, sénateur sortant, auparavant rattaché à la gauche démocratique. Le PS et le RPR ont donc échoué à faire élire l'un de leurs candidats dans le département tandis que le sénateur sortant Henri Caillavet, représentant le Mouvement des radicaux de gauche, perd son siège au Palais du Luxembourg. En septembre 1992, un seul tour suffit à Jean François-Poncet et Raymond Soucaret pour conserver leur mandat. Les deux candidats de l'UDF ont amélioré leur score de 1983, remportant respectivement 58,6% et 57,3% des suffrages. En 2001, Jean-François Poncet est réélu avec Daniel Soulage, Raymond Soucaret ne s'étant pas représenté. L'élection est moins favorable à l'ancien ministre : élu au second tour, il est même devancé de 47 voix par son colistier Daniel Soulage. En septembre 2011, son mandat sénatorial arrivant à son terme, il décide de ne pas se représenter.

Au Palais du Luxembourg, Jean François-Poncet est nommé membre de la commission des finances jusqu'en 1986, date à laquelle il devient membre de la commission des affaires économiques dont il assure la présidence jusqu'en 2001. A cette date, il siège brièvement à la commission des affaires culturelles avant de rejoindre celle des affaires étrangères en 2002 dont il est élu vice-président en 2004. A partir de 2001, il est également membre de la délégation du Sénat pour l'Union européenne dont il prend la vice-présidence puis, en 2008, vice-président de la commission des affaires européennes. En 1989, Jean François-Poncet est candidat malheureux à la présidence du Sénat : il ne recueille que 21 voix sur 319 au premier tour contre 115 pour Alain Poher, finalement réélu au troisième tour.

En 1984, Jean François-Poncet dépose une proposition de loi visant à rétablir la peine de mort pour les meurtres de mineur, à la suite de deux faits divers tragiques dans son département. En 1987, il dépose une proposition de loi organique modifiant les dispositions tendant à la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions électives par les parlementaires.

.../...JB

La première intervention au Sénat de l'ancien ministre des Affaires étrangères, en novembre 1983, est un examen critique de la diplomatie menée par François Mitterrand. La politique extérieure constitue en effet le centre d'intérêt le plus marqué de Jean François-Poncet. Ses nombreuses interventions dans le domaine mettent en avant son engagement européen. Président du Mouvement européen depuis 1990, il participe activement à la campagne pour le « oui » au référendum de Maastricht en 1992. En 2005, il défend avec ardeur la Constitution européenne.

Elu d'un département rural, membre du Conseil national d'aménagement du territoire et vice-président puis président de la délégation du Sénat à l'aménagement et au développement durable du territoire, Jean François-Poncet s'intéresse également aux questions d'aménagement du territoire qu'il conçoit comme « une priorité nationale ». Ses propositions visent à une meilleure péréquation des ressources entre les régions.

Membre de l'intergroupe de l'UDF à partir de 1983, le sénateur du Lot-et-Garonne rejoint l'UMP en 2002 malgré son image de centriste de gauche. Il prend aussitôt la vice-présidence du groupe UMP au Sénat. Ces responsabilités ne l'empêchent pas de voter la loi relative au revenu minimum d'insertion (1988), la loi constitutionnelle ajoutant à la Constitution un titre : « De l'Union européenne » (1992), la loi relative aux pensions de retraite et à la sauvegarde de la protection sociale (1993), la loi réduisant le temps de travail (1998), la loi instaurant le pacte civil de solidarité (1999), la loi relative à l'égalité entre les femmes et les hommes (1999), et la loi de décentralisation de la République (2003).

Parallèlement à sa carrière parlementaire, Jean François-Poncet renforce son implantation locale. Fondateur et président de l'Union pour le développement de l'Aquitaine en 1984, structure politique destinée à assurer l'alternance en Aquitaine, il est élu premier vice-président du Conseil régional d'Aquitaine en 1985. L'année suivante, menant la liste UDF dans le Lot-et-Garonne, il est élu conseiller de la région Aquitaine. Il est réélu en 1992 mais doit démissionner conformément à la loi sur le cumul des mandats. Battu à la surprise générale lors des élections cantonales de septembre 1994 en raison d'une campagne trop molle et de son engagement pour Maastricht dans un département rural touché par l'aménagement de la politique agricole commune (49,2% des suffrages contre 50,8% pour le socialiste Alain Veyret), Jean François-Poncet décide de se présenter dans un autre canton du département, à Duras, où il est facilement élu en mars 1998. Cette victoire aisée lui permet de retrouver la présidence du Conseil général du Lot-et-Garonne jusqu'en 2004 - date à laquelle il décide d'abandonner son mandat départemental afin de pouvoir diriger la liste de l'UMP aux régionales.

Jean François-Poncet a marqué le Lot-et-Garonne de son empreinte pendant plus de quatre décennies, notamment avec de grands projets comme la création de l'Agropole, de l'Ecole nationale d'administration pénitentiaire, et par sa politique en faveur du tourisme. Dans le département, on a ainsi pu parler de « poncétisme ». Ce courant, qu'il définissait lui-même principalement comme « une volonté de rassemblement au-delà des clivages politiques traditionnels », s'est développé à travers son club « Avenir 47 » qui demeure actif tout au long de son parcours politique.

AR Prefecture

047-214700692-20251008-D2025100802-DE
Reçu le 13/10/2025

Diplomate, élu local, ministre des Affaires étrangères, sénateur, figure emblématique du Lot-et-Garonne, éditorialiste au *Figaro* à partir de 1984, écrivain, Jean François-Poncet s'éteint à Paris à l'âge de 83 ans. A l'annonce de son décès, le président de la République, François Hollande, salue « un grand diplomate » qui, « à travers toutes les étapes de sa vie publique, déploya son esprit de finesse au service de la défense des valeurs et des intérêts de la France. » L'ancien président Valéry Giscard d'Estaing lui a également rendu hommage, estimant qu'il avait été « certainement le plus brillant ministre des Affaires étrangères de la V^e République ». Il était chevalier de la Légion d'honneur et chevalier de l'ordre national du Mérite. Il laisse un livre de souvenirs : *37, quai d'Orsay : mémoires pour aujourd'hui et pour demain* (2008).

Élection

Elu le 25 septembre 1983

Réélu le 27 septembre 1992

Réélu le 23 septembre 2001

Fin de mandat le 30 septembre 2011 (ne se représente pas)

Fonctions exercées au cours de ses mandats de sénateur

Vice-Président de la commission des affaires européennes

Vice-Président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées

Président de la commission des affaires économiques

Président de la délégation à l'aménagement et au développement durable du territoire

Vice-Président de la délégation pour l'Union européenne

Vice-Président de la délégation à l'aménagement et au développement durable du territoire

Fonctions antérieures

Ministre

Situation en fin de mandat

Membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées

Membre de la commission des affaires européennes

Membre du Groupe Union pour un Mouvement Populaire

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de donner le nom de « Jean FRANCOIS-PONCET » à la maison de santé pluriprofessionnelle de Colayrac – Saint Cirq, sous réserve de l'accord de Madame FRANCOIS-PONCET.

.../...

AR Prefecture

047-214700692-20251008-D2025100802-DE
Reçu le 13/10/2025

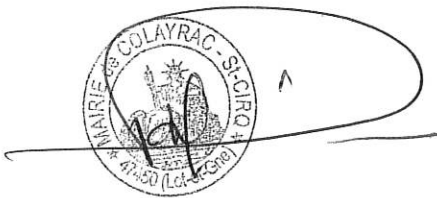
Certifié exécutoire,

Fait et délibéré les jour, mois & an que dessus
Pour extrait conforme,

En mairie, le 08 octobre 2025
Au registre sont les signatures.

Le Maire
Pascal de SERMET

Le secrétaire de séance
Jérémy BANOS



A handwritten signature in black ink, which appears to be "J. Banos", written over a horizontal line.